

Monsieur Gilles Filiberti  
Directeur Général de la CPAM  
du Val de Marne  
1-9 Avenue du Général de Gaulle  
94031 Créteil Cedex

Créteil, le 4 décembre 2009

Monsieur le Directeur,

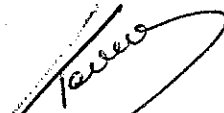
Le docteur Poupardin, exerçant depuis trente ans dans un quartier populaire de Vitry sur Seine, est menacé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne.

Conseillère générale déléguée du Val de Marne en charge notamment de la Prévention et de la Santé, vous comprendrez ma solidarité sans réserve à un homme qui cherche à soulager et à soigner les personnes les plus en difficulté et dont la démarche correspond aux valeurs portées par notre collectivité : justice sociale et solidarité envers les plus fragilisés.

Aussi, connaissant par les familles, les patients, les élus de la commune de Vitry l'implication personnelle de ce médecin je m'associe à eux et lui apporte mon entier soutien.

Je souhaitais porter ces éléments à votre connaissance et à votre appréciation et espère que le docteur Poupardin soit reconnu pour son rôle au service de l'intérêt général, que les sanctions envisagées à son égard soient abandonnées.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Marie KENNEDY  
Conseillère Générale Déléguée  
A l'Enfance, la Petite Enfance,  
PMI et Santé